

# Formation aux Pratiques dans le champ de l'Adolescence et de la Jeunesse

## FPAJ

Centre Chapelle-aux-Champs

Le programme de formation se déroule en 3 ans, 17 jeudis par an, de 17h45 à 22h, et une journée de 9h à 17h.

La formation s'adresse aux détenteurs d'un diplôme d'études supérieures d'au moins trois ans (e.a. psychologue, psychiatre, médecin, assistant social, éducateur A1, licencié, gradué ou bachelier, ...) qui sont engagés dans une pratique concrète auprès des jeunes dans les différents secteurs de la santé mentale, de l'aide à la jeunesse et de la justice, de l'éducation et de l'enseignement, des centres PMS et de la médecine scolaire, des plannings familiaux, du médical et du soin.



## Renseignements et inscriptions :

Mouna Taouzi, gestionnaire de formation

Secrétariat des Formations

Centre Chapelle-aux-Champs

Clos Chapelle-aux-Champs, 30 bte26

1200 Bruxelles

Tél. +32-(0)2-764 31 68 – 39 45- 30 73

[fpaj@chapelle-aux-champs.be](mailto:fpaj@chapelle-aux-champs.be)

[www.chapelle-aux-champs.be/formations/fpaj](http://www.chapelle-aux-champs.be/formations/fpaj)

CENTRE CHAPELLE-AUX-CHAMPS  
a.s.b.l.

Service de Santé Mentale agréé par la  
Commission Communautaire Française  
de la Région de Bruxelles Capitale



Centre  
Chapelle-aux-Champs  
Service de Santé mentale agréé par la Ccwf



Francophonie  
Bruxelles